

La qualité des eaux du Canada est difficile à maintenir

La question des eaux du Canada retient l'attention du ministère de l'Environnement de façon pressante et continue, la qualité des eaux étant aussi importante que la quantité d'eau disponible. Les problèmes posés découlent, comme toujours, des utilisations industrielles, agricoles, ménagères et récréatives des eaux.

L'eau ayant toujours été gratuite, on a fait appel à sa capacité d'absorption pour en faire le moyen le moins coûteux d'évacuer les déchets, ce qui est raisonnable du point de vue du « pollueur privé ». Pourtant, le coût social d'un tel abus dépasse souvent tout avantage que le particulier peut en tirer.

L'accroissement de la population, l'industrialisation, l'expansion agricole et l'urbanisation croissante ont modifié nos approvisionnements en eau potable. C'est particulièrement évident dans le bassin des Grands Lacs. De fortes quantités de matières contenant des éléments nutritifs ont été déversées au cours des années 60 et 70, augmentant énormément la croissance des plantes aquatiques et altérant ainsi la qualité des eaux.

En 1972, le Canada a entrepris avec les États-Unis de mettre au point un programme de réduction des quantités

d'éléments nutritifs tels que l'azote et les phosphates qui sont déversés dans les Grands Lacs. Les pullulements d'algues causés par l'excès d'éléments nutritifs ont ainsi été réduits et ne posent plus un grave problème.

Notre société est axée sur les produits chimiques : on s'en sert pour transformer les aliments et pour fabriquer des engrais et des produits de beauté ainsi que des produits pharmaceutiques et industriels. Ces produits chimiques sont épandus sur nos champs, rejetés dans l'air que nous respirons, et éliminés dans nos lacs et cours d'eau. En Amérique du Nord, plus de quatre millions de tonnes métriques de composés chimiques ont été homologués, dont environ 32 000 sont d'usage commercial. Plus de 35 milliards de tonnes métriques de produits chimiques synthétiques sont produits annuellement, la quantité augmentant à un taux annuel d'environ 7 %.

Des polluants organiques de différentes classes peuvent se décomposer biologiquement ou chimiquement, réduire à différents degrés l'oxygène que contient l'eau, et altérer le goût ou l'odeur de l'eau ou des poissons. Cependant, les principales substances qui représen-

tent des risques environnementaux sont celles qui ne se transforment pas facilement en éléments inoffensifs et qui peuvent subir une bioconcentration ou une bioaccumulation dans les organismes aquatiques ou avoir des effets toxiques directs sur la faune aquatique ou les êtres qui s'en nourrissent. Voilà pourquoi l'absence de réglementation de l'utilisation des produits chimiques ou de leurs dégagements à partir des décharges peut poser de graves problèmes à l'avenir.

Les précipitations acides posent un autre problème de qualité des eaux. Elles touchent à tous les aspects de la gestion de l'environnement, mais sont particulièrement dévastatrices dans le cas des eaux. Elles sont à l'origine de l'acidification des lacs et des cours d'eau, en particulier celle des lacs du Bouclier canadien, qui ne contiennent pas suffisamment de bicarbonates pour neutraliser les dépôts acides. Dans la seule région de Sudbury, 140 lacs semblent avoir été dépouillés de toute vie aquatique et, à l'échelle de l'Ontario, on a constaté des signes de dégradation dans environ 48 000 autres lacs.

Le problème de la qualité des eaux se pose à l'échelle du pays. C'est ainsi que l'infiltration de résidus miniers, particulièrement de résidus des mines d'uranium, est très fréquente. La rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, se dégrade par suite de l'aménagement hydro-électrique et des rejets de l'industrie alimentaire. Les effluents municipaux nuisent à la rivière Saint-François, au Québec, et à la rivière Sainte-Croix, en Nouvelle-Écosse.

La situation est d'une gravité particulière dans le cas de la rivière Niagara à cause de l'infiltration de déchets chimiques venant de décharges situées aux États-Unis et de la production de composés toxiques rémanents tant au Canada qu'aux États-Unis. La réalisation du projet de dérivation Garrison, aux États-Unis, pourrait faire passer dans l'ouest du Canada des organismes vivants nocifs qui causeraient des dommages graves et irréversibles (plusieurs millions de dollars) dans le secteur des pêches au Manitoba.

On s'inquiète de la qualité des eaux du bras est de la rivière Poplar, en Saskatchewan, à cause de la construction d'une centrale, et de celle des eaux de la rivière Kootenay, en Colombie-Britannique, à cause de la production de pâte à papier.

Ces problèmes intéressent directement les organismes fédéraux en raison de leur nature interjuridictionnelle. Aussi les spécialistes fédéraux travaillent-ils en étroite collaboration avec leurs confrères provinciaux afin de les régler.



Les programmes de recherche sur la qualité des eaux s'appuient sur des techniques de télédétection.